



Opinions Libres

le blog d'Olivier Ezratty

Suite des Assises du Numérique

La suite des Assises du 29 mai 2008, ce sont des dizaines d'Ateliers qui vont plancher sur les 27 pistes du "plan numérique". Commençons par examiner ce qu'elles contiennent et comment elles pourraient être complétées, notamment autour de l'entrepreneuriat. Je raconterai ensuite les tenants et aboutissants du diner bloggeurs/Besson du soir du 29 mai.



Assises du Numérique

29 mai 2008

27 pistes de travail ouvertes à la concertation pour
préparer le plan de développement
de l'économie numérique

Les 27 pistes

Publiées le jour même au format PDF, elles ont été résumées par Eric Besson dans son discours d'introduction des Assises du 29 mai dernier. Elles ont été préparées en à peine quelques semaines par son cabinet en fonction de leur connaissance des sujets, pas mauvaise dans l'ensemble, et d'influences diverses et de rapports divers. Eric Besson ne cherche pas à cacher ces différentes sources d'inspiration. Il les assume même.

Les pistes sont présentées avec d'une part des enjeux et contextes et d'autre part, avec des propositions de mesures. Certaines sont très concrètes, d'autres sont floues avec des assertions comme "encourager" et "préparer". Exemple : "préparer l'arrivée de la publicité sur la TMP" (télévision sur mobiles)". Il faudra donc préciser s'il s'agit d'encouragements ou de régulation. Notamment sur le respect de la vie privée.

Je ne vais pas couvrir toutes les pistes. Nombreuses sont celles qui concernent le haut débit, la réduction de la fracture numérique, ainsi que les applications dans la santé, l'éducation, la justice, sur l'environnement et sur

l'administration électronique. Il y a aussi des mesures salutaires sur la protection de l'enfance comme sur la gouvernance de l'Internet.

Que trouve-t-on dans ces pistes qui touchent les PME innovantes des TICs ?

- Une focalisation sur le **secteur du jeu vidéo**. Résultat d'un bon lobbying des éditeurs de ce domaine, qui ont connu quelques difficultés récentes (notamment Ubisoft et Infogrammes). Avec quelques bonnes idées comme la création d'un "Festival de Cannes du jeu vidéo" et la création d'un cadre juridique approprié pour les jeux vidéos. Mais avec la proposition de la création de fonds régionaux sur le jeu vidéo, je me demande si l'on ne va pas trop loin. Est-ce le rôle de l'Etat et des régions de micro-manager ainsi l'innovation et le marché ?
- La volonté de développer le **secteur du logiciel**, mais avec un parti pris bien classique (on pourrait presque dire "pensée unique") sur les logiciels libres qui est faiblement documenté et justifié. L'exemple est pris du succès de Firefox (plutôt américain et "non profit") et d'ObjectWeb, un consortium essentiellement français piloté par l'INRIA et Bull qui est loin d'être un succès économique. Il serait plus équilibré d'encourager le secteur du logiciel en général, quelle que soit la forme de mutualisation des développements. Et de tenir compte de l'évolution de ses modèles économiques, notamment "as a service". Les pistes comprennent aussi les "*systèmes industriels complexes*", un dada bien connu des ingénieurs français, qui reprend peut-être les déclarations de Nicolas Sarkozy au dernier Cebit. Bref, tout cela mérite un sérieux approfondissement. Sans pour autant qu'il soit nécessaire que l'Etat se mêle de ce secteur d'activité outre mesure. Il serait bon qu'il contribue à la création – au niveau européen – d'un cadre juridique sain autour des logiciels. Cadre qui soit à la fois respectueux des logiciels libres, des standards et de l'interopérabilité, et de l'autre, qui assure une bonne protection et une valorisation de la propriété intellectuelle de l'immatériel.
- Toujours dans les logiciels, il est proposé de réserver une **part du financement Oséo au logiciels**. Ne faudrait-il pas trouver plutôt le moyen d'augmenter la part du privé dans les financements ? J'ai quelques propositions à faire dans le domaine, on y reviendra dans d'autres posts et sur le wiki des Assises.
- Au niveau Internet, il est proposé un **statut d'auto-entrepreneur** pour le commerce électronique. Cela aidera en particulier eBay. Il est également prévu la création de conditions générales de ventes standardisées ("de référence") pour le commerce en ligne.
- Et puis, il y a aussi la **création en ligne d'entreprise**. Ceci s'ajoute à des mesures diverses qui sont intégrées dans la Loi de Modernisation de l'Economie en cours de discussion à l'Assemblée : délais de paiement pour les PME, etc (voir aussi ce qui se trouve **dans la RGPP**).

Sinon, en liaison avec les startups, on trouve dans le chapitre 5.1 des pistes sur la recherche dans les STIC. Mais elles font perdurer ce travers français consistant à croire que l'innovation dans les TIC n'est que le résultat de la R&D. Alors que ce n'est pas un domaine où la France est déficiente. C'est dans le marketing, les écosystèmes et l'international que nous pêchons. Surtout dans la capacité à toucher rapidement des marchés de volume. Par contre, il y a un bon point avec une piste sur une "**politique d'achat public de l'innovation**", car les startups ont besoin de clients et de grandes références pour se développer. Alors que nombre de clients français, même dans le secteur public, préfèrent se couvrir en s'approvisionnant chez des éditeurs d'outre-Atlantique plutôt qu'auprès de startups françaises. C'est un peu ce comportement qui est à l'origine de l'exil aux USA d'éditeurs français tels que Neocase, parti dans la Silicon Valley en 2007.

C'est à peu près tout pour les entrepreneurs. Le diagnostic sur les difficultés qu'ils rencontrent en France pour se développer, les lenteurs de son marché intérieur et la faiblesse des exportations ne sont pas couverts. Il faudra donc recompiler les propositions de **France Angels**, de l'**AFIC** et autres **Croissance Plus**. Et traiter de plusieurs points que j'ai déjà couverts dans ce blog, notamment pour améliorer la fluidité du capital et des talents, pour faire évoluer le système de valeur du pays et le rendre plus favorable à la prise de risque, pour simplifier les aides publiques à l'entrepreneuriat et enfin, revoir et défragmenter notre système d'enseignement supérieur.

Notons enfin la création d'un Conseil National du Numérique qui regrouperait un tas de conseils existants dont le CSTI et le FDI. Le Conseil Supérieur des Technologies de l'Information ne servait pas à grand chose. Il rassemblait des patrons de grandes entreprises qui se réunissaient quelques fois par ans et ne produisait rien. Le tout, pour le Premier Ministre. Le Forum des Droits de l'Internet est une organisation d'autorégulation de l'Internet dont sont membres plein d'associations. Tout cela est de bon aloi et contribue à poursuivre la défragmentation de l'Etat.

J'ai identifié sinon quelques sujets non évoqués dans ces 27 pistes :

- Les composants électroniques ne sont pas évoqués. La France y est encore présente avec notamment le CEA-LETI, STM et Soitec. Mais faut-il en rajouter par rapport au pôle de compétitivité du Minatec où se trouvent ces entités ? Pas nécessairement.
- Le tourisme où les TIC pourraient jouer un rôle stratégique pour améliorer la qualité de service et augmenter l'ARPU des touristes qui visitent notre beau pays. On pourrait imaginer un grand plan national autour de la mobilité, de la géolocalisation, et des services de proximité pour les touristes ? Si il permettait d'augmenter ne serait-ce que de quelques % l'ARPU des touristes, il serait rapidement amorti. Hervé Novelli, le secrétaire d'Etat chargé entre autres du tourisme, a demandé à une commission de réfléchir sur améliorer notre réponse aux nouveaux besoins du tourisme mondial – notamment en provenance des pays émergents. Le résultat de ses travaux devraient être annoncés lors des **Assises Nationales du Tourisme** des 18 et 19 juin prochains.
- Il reste à créer une synthèse du “plan numérique” avec des ambitions et des objectifs chiffrés.

Pour conclure sur ces 27 propositions, il y a de la matière. Lorsqu'on en est spécialiste, on se rend compte que la rédaction des attendus et des propositions requiert encore beaucoup de travail pour tenir debout. Ce qui ne peut qu'encourager à contribuer.

Eric Besson et les bloggeurs

Eric Besson avait invité une dizaine de bloggeurs dans un dîner très interactif (au départ, un buffet dinatoire était prévu). La plupart des invités avaient l'air d'avoir assisté aux assises. Ce dîner était très intéressant d'autant plus qu'une bonne part des bloggeurs présents étaient également entrepreneurs. Etaient présents également une demi-douzaine de membres du Cabinet de Besson, dont Franck Supplisson qui officiait avant mars comme conseiller sur les TIC à l'Elysée et est maintenant DirCab adjoint d'Eric Besson. Sommes toutes logique car ce ces conseillers qui planchent en permanence sur les sujets couverts par le Ministre.

Nous avons eu Eric Besson “sous la main” pendant trois heures, avec un démarrage par des explications sur sa méthode de travail. Il avait d'ailleurs consulté les sites web de certains d'entre nous et répondait directement à des questions qui avaient pu s'y trouver le concernant. Sur sa nomination, sur sa non-spécialisation dans les TIC, sur la méthode de travail et l'agenda des assises. Bonne nouvelle ! Il nous a précisé à quel point François

Fillon était intéressé par les TICs (c'était lui-même **un blogueur** avant d'être Premier Ministre) et le soutenait dans son action. Les deux s'étaient ainsi retrouvés la veille à la Cantine, ce lieu de rencontre d'entrepreneurs du web près du Sentier à Paris, pour dialoguer avec une demi-douzaine d'entrepreneurs (**compte-rendu** et **vidéo**).

La discussion qui a suivi avec les interventions des uns et des autres était riche. Elle porta sur le haut débit, porté par notre flamboyant Jean-Michel Billaut. Puis pas mal sur les conditions de succès des startups. Mais aussi sur le besoin d'écoute des consommateurs dans la démarche du "plan numérique". Avec une proposition de Daniel Glazman d'organiser une séance d'écoute de consommateurs (et visiblement, d'entrepreneurs) pour Eric Besson, qu'il a accepté.

La discussion montrait aussi la diversité d'opinion des blogueurs présents. Les diagnostics ne sont pas entièrement partagés sur l'explication de la situation (difficile) des entrepreneurs en France. Tout comme les remèdes à appliquer. Il y avait en tout cas besoin de traduire les idées des uns et des autres en "action publique" à la portée du politique. Il a ainsi demandé à Natasha Quester-Siméon ce qu'elle ferait si elle était à sa place. Posture classique qui peut facilement mettre dans l'embarras. Mais qui témoigne d'une opportunité pour ceux qui peuvent faire des propositions. Manière aussi de nous faire contribuer !

J'ai mis sur la table l'enjeu stratégique de l'évolution de la culture et de notre système de valeur: le tabou de l'argent et de la réussite économique. Eric Besson a répondu de manière assez classique en évoquant l'héritage ancestral de la culture judéo-chrétienne. J'aurais tendance à la relativiser. On peut se réformer sans invoquer cette Histoire. Quatre acteurs clés ont un rôle à jouer pour ce faire : les politiques, les enseignants, les "patrons" et les médias. Chacun a sa responsabilité pour réhabiliter un "capitalisme positif" et moderniser ce pays sans utiliser l'excuse de l'histoire. Cela fera l'objet d'autres propositions de ma part.

Eric Besson a été sinon marqué par l'entrepreneur à la Cantine qui lui a décrit la France comme un "paradis fiscal" pour les entrepreneurs. Un peu exagéré. Il est vrai que l'Etat finance beaucoup l'innovation de manière directe et indirecte. Mais cela ne fait que compenser très partiellement le déficit de financements privés, notamment de business angels (voir les graphiques **dans ce post**). ce n'est pas un paradis non plus car l'argent est certes disponible, mais pas assez sélectivement (quand il est public), pas assez rapide (quelle que soit l'origine) et trop parcimonieux (quand on a de grandes ambitions et que l'on souhaite rester en France).

Eric Besson a sinon prévu un voyage dans la Silicon Valley fin août / début septembre 2008 à l'occasion duquel il rencontrera des français installés là-bas. Cela sera une belle occasion de comprendre le "gap culturel" qui avantage la Valley par rapport à la France et comment le réduire chez nous.

Parmi les blogueurs présents, certains ont déjà raconté ce diner plus en détail donc je ne vais pas être redondant avec eux :

- Jean-Michel Billaut avec trois articles : ses **billet 1** et **billet 2** sur les Assises et le **billet 3** sur le diner. Il est évidemment très heureux de voir que le thème du haut débit avance bien.
- **Natasha Quester-Séméon** (Mémoire Vive) qui regrette qu'il n'y ait pas eu plus de femmes, que l'on ait parlé trop de technologie et pas assez de politique.
- Et **Daniel Glazman** qui propose notamment que l'on améliore l'enseignement sur l'entrepreneuriat dans les écoles d'ingénieur.

Dans ces compte-rendus se trouvent quelques critiques explicites vis à vis d'autres blogueurs, comme Daniel Glazman qui fait des allusions sur la motivation "commerciale" de certains blogueurs présents. Et oui, les blogueurs ne sont pas un tout homogène. D'autant plus que c'est rarement un métier, mais plutôt une activité en

plus d'un ou de plusieurs métiers: entrepreneur, consultant, militant, responsable d'association, voire salarié. Activité qui procure visibilité et influence, mais qui ne fait pas directement vivre. Sauf pour les blogs qui sont devenus des médias à part entière et peuvent faire vivre leur auteur par la publicité.

Et maintenant ?

Voici quelques éléments sur la suite des événements qui pourraient bien nous occuper, bloggeurs, entrepreneurs et associations actives dans l'entrepreneuriat :

- Le wiki des Assises du Numérique

Les 27 pistes du plan numérique y sont **publiées et commentables**. Il faut s'y inscrire pour pouvoir contribuer. Le cabinet d'Eric Besson va les dépouiller et identifier des pistes d'action publique. Quelques nuits blanches en perspective ! Ils devront rendre des comptes sur ce qu'ils retiennent ou ne retiennent pas et savent bien que cela sera abondamment commenté. Le wiki utilise la solution logicielle open source **XWiki** de Ludovic Dubost, présent au diner des bloggeurs.

- Les ateliers à venir

Il y a près d'une centaine d'ateliers organisés, la plupart étant **référencés sur le site des Assises**. La majorité concernent les contenus et les usages. Dans la catégorie "contenus", l'AFDEL (association d'éditeurs de logiciels) a proposé quatre thèmes intéressants (éducation, innovation industrielle et R&D, vers un Small Business Act et jeunes pousses). L'organisation de ces Ateliers devra permettre de structurer des propositions concrètes, pratiques, expliquées et associées à un diagnostic vérifiable. Sacré challenge ! Reste à obtenir quelques repères du Cabinet d'Eric Besson sur le format des contributions.

- L'annonce du plan fin juillet

Là, surprise ! On verra si les promesses d'écoute des uns et des autres auront été tenues et comment auront été gérés les arbitrages.

Maintenant, il faut se lancer dans la rédaction de propositions concrètes ! Je vais sans doute le faire de manière croisée sur le Wiki des assises et sur ce blog.

Edité le 7 juin 2008

Cet article a été publié le 4 juin 2008 et édité en PDF le 23 mars 2024.
(cc) Olivier Ezratty – "Opinions Libres" – <https://www.oezratty.net>